

ASSEMBLEE NATIONALE

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

7^{ème} Législature

**DISCOURS D'OUVERTURE
DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
DE L'ANNEE 2018
DU PRESIDENT Alassane Bala SAKANDE**

Ouagadougou, le 12 septembre 2018

**Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du
Gouvernement ;**

Honorables députés à l'Assemblée Nationale ;

**Distingués invités en vos divers titres, grades et
qualités respectifs ;**

Mesdames et Messieurs,

Des ennemis de notre mère patrie ont choisi de nous imposer la guerre !

Cette triste vérité, je vous la dois.

Cette cruelle réalité, je la dois à la nation toute entière.

Lorsque les choses sont aussi graves qu'évidentes, et s'imposent d'elles-mêmes, point besoin de détours sémantiques pour le dire.

La série d'attaques terroristes dont le Burkina Faso est la cible depuis plus de deux (02) ans et qui ont connu une recrudescence inouïe ces temps-ci dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest constituent des actes de guerre.

La patrie est attaquée. Ses fils sont lâchement assassinés. Ses citoyens sont plongés dans la psychose.

Aussi voudrais-je vous demander d'observer une minute de silence à la mémoire de toutes les personnes tombées sous

les balles assassines ou fauchées par les engins explosifs de nos ennemis.

(Je vous remercie)

Aux blessés je souhaite prompt rétablissement.

C'est également le lieu pour moi de rendre hommage au travail de l'ensemble des personnels civils, paramilitaires et militaires qui œuvrent, au péril de leur vie, pour garantir la sécurité des Burkinabé.

En notre nom à tous, je voudrais saluer le professionnalisme, le courage et l'abnégation de toutes les forces de défense et de sécurité.

Monsieur le Premier ministre,

Honorables députés ;

La présente session extraordinaire qui a pour objet de se pencher sur la situation sécuritaire se tient au moment où la terreur et le désarroi se sont abattus sur certaines contrées du pays, au moment où les interrogations ravagent des

visages, au moment où le sentiment d'abandon hante bien d'esprits et certains en sont même venus à douter de la capacité de l'Etat à assurer la sécurité publique.

Mais que tous se rassurent. L'Histoire de l'humanité nous enseigne que lorsque la guerre éclate entre les justes et les forces du mal, ce sont les justes qui triomphent toujours.

La lutte sera peut-être longue, farouche et coûteuse, mais notre victoire est inéluctable.

En ces instants décisifs et de grands questionnements, je ne peux m'empêcher de partager avec vous la métaphore de la stratégie de la mouche décrite par le célèbre historien Yuval Noah Harari. Sachant qu'elle ne peut détruire la bananeraie qu'elle a en ligne de mire,

la mouche a la diabolique mais ingénieuse idée de s'introduire dans l'oreille de l'éléphant et de bourdonner. Enragé et affolé, le pachyderme détruit tout sur son

passage faisant ainsi le jeu ou la guerre à la place de la lâche mouche.

Mais, que les ennemis de notre peuple se détrompent. Nous n'allons pas faire leur perfide jeu. Face aux épreuves qu'ils nous ont opposées, nous resterons unis et déterminés pour défendre la mère patrie.

La riposte que le peuple burkinabé leur opposera sera simple, méthodique, implacable et féroce : les traquer jusqu'à leur dernier retranchement, jusqu'à leur dernier souffle.

Monsieur le Premier ministre ;

Honorables députés ;

Mesdames et Messieurs.

Au terme de l'article 88 de la loi fondamentale, l'Assemblée nationale se réunit en session extraordinaire sur convocation de son Président, à la demande du Premier

ministre ou de la majorité absolue des députés sur un ordre du jour déterminé.

Au regard de la gravité de la situation, j'ai usé de cette disposition de la Constitution pour initier la convocation de la présente session extraordinaire.

Et c'est encore le lieu pour moi d'exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des députés des six (06) groupes parlementaires qui, comme un seul homme, ont unanimement adhéré à cette initiative. Cette convergence de vues procède de la nécessaire union sacrée dont nous avons aujourd'hui le plus besoin.

Il vous souviendra que c'est à l'unanimité des députés que nous avons en décembre 2017 permis au gouvernement d'augmenter les crédits alloués au ministère de la Défense en votant la loi de programmation militaire 2018-2022.

Dix mois après, j'ai autorisé la Commission de la défense et de la sécurité (CODES) à organiser une rencontre

d'échanges avec les différents acteurs pour faire un bilan partiel de la mise en œuvre de cette importante loi.

Mesdames et Messieurs les députés,

Loin de s'inscrire dans une logique de simple formalisme parlementaire, la présente session extraordinaire doit donner un signal fort, à la suite de celui marqué par le chef de l'Etat, Roch Marc Christian KABORE, à l'issue de la session extraordinaire du Conseil national de Défense tenue le samedi 8 septembre dernier.

Oui, elle doit donner un signal fort dans notre plan d'action contre le terrorisme, ses auteurs et ses instigateurs tapis à l'intérieur ou à l'extérieur.

Pour ce faire, il est impératif qu'à l'issue des travaux, l'Assemblée nationale, qui s'est érigée au nom du peuple, en avocat défenseur des forces de défense et de sécurité, joue sa partition dans l'effort de guerre en donnant

l'exemple du sens du devoir, et comme les circonstances l'obligent, l'exemple de l'esprit de sacrifice.

Il est tout aussi urgent de donner à notre action contre le terrorisme de nouvelles perspectives en inscrivant dans notre arsenal de lutte tous les moyens possibles humains, législatifs, politiques et budgétaires.

Aussi, l'Assemblée nationale auditionnera-t-elle, dans les semaines à venir, les représentants de toutes les parties prenantes étant entendu que la réponse à la pieuvre terroriste n'est pas que militaire : de l'enseignant du primaire à son directeur régional, de l'agent d'agriculture à son directeur provincial, de l'agent itinérant de santé au médecin chef, du préfet au gouverneur, du militaire du rang au Chef d'Etat-major général de l'Armée, du secrétaire d'Etat au Premier ministre, du citoyen Lambda au plus instruit, du Kolweogo au dozo, du croyant au non croyant, aucune contribution ne sera de trop pour nous permettre de

gagner comme l'ont toujours fait nos aïeux et ancêtres depuis la nuit des temps.

C'est sur cette note d'espoir et d'appel à l'union sacrée des filles et fils de la mère patrie que je déclare ouverte la deuxième session extraordinaire de l'année 2018.

Dieu bénisse le Burkina Faso.

Je vous remercie.